

LE TRIFLUVIEN

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Rédigé en Collaboration

FORGERONS... ET CHARRONS

Fer en barre, Feuillard et Acier, Clou et Fers à Cheval, Râpes et Limes, Soufflets et Enclumes, Forets (drills) Etaux, filières, etc.

Raies, Jantes et Moyeux, Ressorts et Soufflets de Voiture, Couleurs, Huiles et Vernis, Etc.

Nos prix et qualités et nos termes de crédit défient toute concurrence.

P. A. GOUIN & Cie,

TROIS-RIVIERES, P. Q.

23-7-90-4a

J. C. ROUSSEAU & Cie



BIERE ET PORTER

JOHN LABATT De London, Ont.

Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.

Ont obtenu la plus haute récompense sur ce continent à l'Exposition Universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la mi-hiver, San Francisco, Cal., 1894.

Surpassant sous tous rapports, tous les concurrents du Canada et des Etats-Unis et ont obtenu HUIT autres Médailles en Or, en Argent et en Bronze, aux Grandes Expositions Universelles.

Savoir originale et fine, pureté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

Embouteilleurs et Agents des Eaux Minérales

CAXTON & ST-LEON

L'Eau Minérale Caxton gazé est très recommandable à tous ceux qui souffrent de Dyspepsie et des maladies des Reins.

L'Eau Minérale St-Léon a une réputation établie depuis un demi-siècle et sa vogue va toujours croissant.

Ces deux eaux sont en vente chez les Pharmaciens, les Hoteliers, les épiciers et dans les meilleurs restaurants; non-seulement à Trois-Rivières, mais à Sorel, Louiseville, Arthabaska, Nicolet, etc.

MANUFACTURIERS DE : GINGER ALE, CIDRE CHAMPAGNE, SODA, Etc., Etc.

Un expert dans cette ligne, représentant la maison Gurd & Co, de Montréal, a passé quel que jours ici, pour enseigner la fabrication des sodas. L'appareil de la manufacture a été complètement remis à neuf, et nous pouvons garantir la plus entière satisfaction.

Feuilleton du TRIFLUVIEN

JEAN CHRISTOPHE

DEUXIEME PARTIE

X

(Suite)

Et il regardait obstinément, sans pouvoir s'en détacher, une place blanche qui tranchait sur le mur légèrement noir et qui exerçait sur son esprit comme une fascination de malaise. Il se retournait, s'agitait, se relevait, se rassoyait, comme s'il eût subi dans tous ses sens un supplice atroce, supplice des membres qui s'ankylosaient, des bras qui se passaient alternativement la tête maussade, des oreilles flagellées par les traits aigus, les réflexions vengereuses du dehors, des yeux immuablement fixés sur cette blancheur qui brillait comme une apparition lumineuse dans la classe sombre : la place du crucifix!

rait donc jamais se débarrasser de lui, le détruire, effacer sa trace! Et hypnotisé en face de ces deux lignes blanches, croisées, qui gardaient le souvenir vivant du propriétaire absent, du Galiléen, exécuté dans les loges, et partait tranquillement triomphant, dans les coeurs, dans les esprits, jusque sur la lèvre de ces murailles laques qu'il purifia, Rigot écumant, jurait comme un damné, répondant aux malédictions de la rue par des injures contre ce Christ qu'il combattait avec fureur et qui lui répondait: — N'essaie pas de lutter. J'ai le présent, j'ai l'avenir. Je suis le maître même des âmes de ces petits enfants à qui tu enseignes l'impétié. Va! même à toi je tends mes bras largement ouverts par l'amour! Mais il n'écoutait pas cette voix qui eût fait naître en lui d'insupportables remords. Cette trace blanche l'importunait, l'obsédait, l'irritait. Il monta sur un banc et avec un couteau il gratta l'endroit, taillant d'énormes barres dans le plâtre, en long, en travers, avec une rage forcenée. Il descendit, satisfait, le cœur

Revue de la Presse

Le Monde reproduit les quelques observations que nous avons faites sur: Ce que veut la Constitution, et les accompagnes de la note suivante:

"Avec notre confrère des Trois-Rivières, nous reconnaissons que le temps n'est pas venu de casser les vitres; mais il est bon d'avertir nos concitoyens que les vitres sont fragiles et que nous avons des cailloux dans nos poches.

Le proverbe dit: "Un bon averti en vaut deux"; comme nous ne voulons prendre personne par surprise, nous avertissons, voilà tout.

Inutile de dire que nous étions sûrs que, le jour venu, nos amis des Trois-Rivières ne seraient pas les derniers à entrer dans le domaine des faits.

Le temps arrive où il nous faudra dire comme les notaires: plus de paroles; des actes!

L'élection de M. Laurier, à St-Boniface, est une grande victoire catholique.

La Minerve dit: "La cause de la Constitution et des libertés de la minorité canadienne française de Manitoba vient de triompher dans cette élection.

Le candidat du bon parti l'a emporté sur celui de la majorité tyrannique par une majorité de plus de deux cents voix.

C'était la première occasion qui était fournie à nos compatriotes de se prononcer sur le compromis par lequel M. Laurier s'était entendu avec M. Tarte pour sacrifier leurs droits d'hommes libres, et donner raison au plus fort contre le plus faible. Ils en ont profité pour infliger la plus humiliante des défaites au catholique canadien-français qui les a trahis honteusement pour passer à l'ennemi et devenir le champion de la persécution contre les gens de son sang et de sa foi, contre sa nationalité, contre son archevêque et contre l'Eglise.

C'est donc une éclatante victoire à tous égards que nos malheureux amis de Manitoba ont remportée. Non seulement le candidat de toutes les tahnies a été battu, mais la majorité de voix donnée au champion de la bonne cause est si considérable que nous y voyons la preuve irréfutable de l'union inébranlable qui lie les catholiques entre eux et les lie en même temps à leurs chefs religieux et politiques. Ils sont restés unis de cœur et d'âme, et rien n'a pu briser leur communion parfaite.

Ainsi donc, quand M. Laurier viedra nous dire que les Canadiens-français de Manitoba sont divisés sur la question de leur droits constitutionnels, nous n'aurons qu'à lui citer l'attitude de l'électorat de St-Boniface pour le démentir et le faire taire, lui et les valets salariés qui chantent ses louanges.

De l'Avant-Garde, de Québec: "Le gouvernement Greenway vient d'être défait à St-Boniface et cette défaite doit réjouir tous les vrais catholiques et tous les véritables amis de la justice.

Le candidat conservateur est élu par plus de 200 voix de majorité, en dépit des efforts surhumains faits par le gouvernement du Manitoba et celui d'Ottawa pour arracher une expression d'opinion en leur faveur.

Le comté a été inondé d'argent, de cabaleurs libéraux. On a même employé les menaces et les promesses. En un mot, les gouvernements d'Ottawa et de Manitoba se sont unis à M. Prendergast pour faire jouer toutes les influences possibles. La corruption la plus effrénée a été l'arme principale de nos adversaires.

Le gouvernement fédéral et Greenway aidés de M. Prendergast, ont fait de cette élection une question de vie ou de mort.

Pour donner à nos lecteurs une idée des efforts qu'a faits M. Laurier pour remporter cette élection, nous leur dirons qu'on est allé jusqu'à envoyer des orateurs de Montréal travailler dans les intérêts du parti libéral.

En dépit des moyens malhonnêtes employés par les rouges, nous avons remporté St-Boniface!

La cause des écoles catholiques a triomphé, et Mgr Langvin est bien vengé des injures grossières dont l'a abreuvé la presse radicale et fanatique.

L'unique règlement Laurier a été condamné. Nos frères du Manitoba sont les vainqueurs.

La victoire s'est rangée sous le drapeau de la justice représenté par notre parti. Nous avons obtenu à peu près le vote unanime des canadiens-français catholiques. Sur les 800 votes donnés nous en avons obtenu les trois quarts.

Que M. Prendergast doit regretter aujourd'hui son odieuse volte face!

Que MM. Laurier et Tarte doivent regretter leur trahison!

Quant à nous, nous nous réjouissons sincèrement de ce résultat. Nous le redoutions, mais nous restons maintenant convaincu que l'injustice et la persécution ont eu leur temps.

C'est maintenant le tour de la justice. La revanche sera terrible!"

De l'Événement: "Cette élection est une vigoureuse protestation contre le prétendu règlement Laurier-Greenway et prouve que la province de Manitoba est loin, malgré les dires de M. Tarte, d'approuver ce règlement qui sacrifie les droits accordés aux catholiques par la constitution.

Le résultat de l'élection de samedi est aussi un témoignage concluant que l'archevêque de St-Boniface est encore chez lui au milieu de ses ouailles. C'est une éclatante revanche contre les crailleries de toutes sortes de la presse rouge contre Mgr Langvin."

De l'Événement: "Malgré l'influence et le patronage des deux gouvernements fédéral et provincial, malgré les efforts inouïs déployés par les cabaleurs du parti ministériel pour assurer la victoire de leur candidat, nos compatriotes ont su repousser par une majorité de 210 voix le représentant du gouvernement qui les a dépouillés de leurs écoles et démontrer en même temps qu'ils n'ont tenté aucunement d'accepter le misérable compromis auquel on s'efforçait de les soumettre, ni renoncer aux droits scolaires que leur garantit la constitution, ni cesser de revendiquer le rétablissement des écoles catholiques.

Avec tous ceux qui ont à cœur le triomphe définitif de la cause catholique et française au Manitoba, nous nous réjouissons de cette victoire qui a pour effet non seulement de venger les injures que la presse radicale a si souvent lancées à Mgr Langvin, mais

aussi de prouver aux autorités provinciales et fédérales que leur politique scolaire ne donne satisfaction qu'à l'élément protestant."

De l'Événement: "L'élection de St-Boniface s'est terminée, comme nous l'espérions, par le triomphe du candidat catholique, du candidat de Mgr Langvin et des écoles séparées.

Dans les circonstances où elle a eu lieu cette victoire a une signification immense. C'est la victoire du droit contre l'iniquité.

C'est la protestation d'une race et d'une croyance religieuse contre un odieux compromis qui était trahi son.

Les électeurs de St-Boniface ont signifié samedi à M. Laurier et à M. Greenway que leurs belles paroles et leurs hypocrites déclarations ne peuvent donner le change à la conscience catholique.

Ils ont proclamé, en dépit de toutes les influences maudites coalisées pour égarer la cause du droit, que cette cause ne peut pas mourir, et que les revendications d'une minorité cruellement opprimée, ne seraient éteintes ni supprimées.

Le triomphe du candidat appuyé par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de St-Boniface est d'autant plus bon que les deux gouvernements, celui d'Ottawa et celui de Winnipeg avaient mis tout en œuvre pour arracher et acheter un verdict favorable.

Les employés des deux gouvernements sont relativement nombreux à St-Boniface. De plus un grand nombre de citoyens de Winnipeg, anglais et protestants, ont droit de suffrage dans la division électorale qui était appelée à voter.

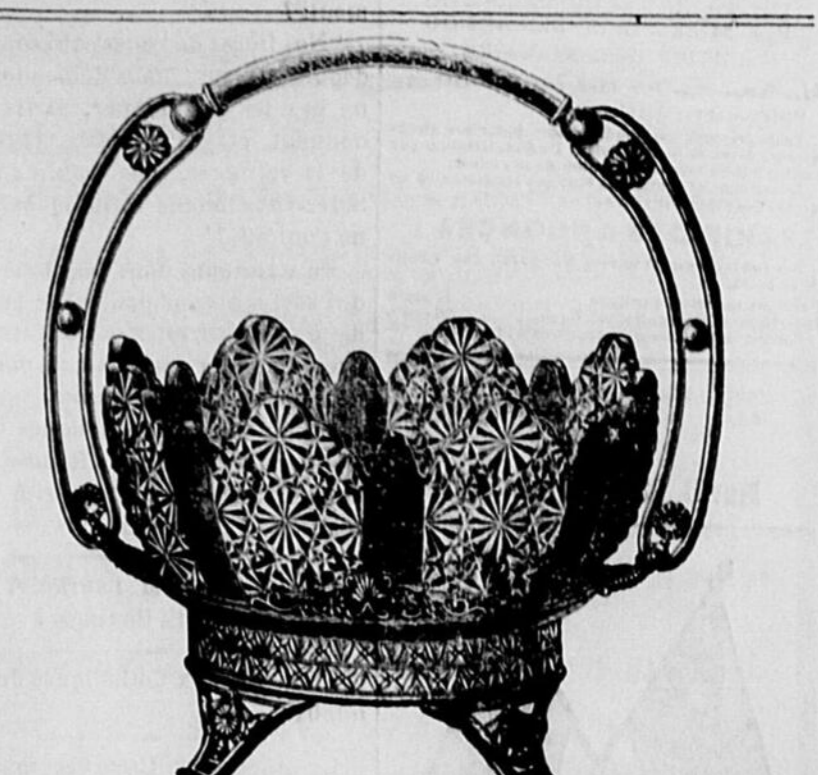
Il n'y a aucun doute que tous ces votes ont été donnés contre le candidat conservateur et catholique. C'est en dépit de tout cela, en dépit de l'intimidation, de l'argent répandu à profusion, de l'appel aux pirois préjugés que la victoire de samedi a été remportée.

Honneur donc aux électeurs de St-Boniface nous les félicitons du fond du cœur du noble exemple qui ils viennent de donner aux catholiques de toute la Confédération et spécialement aux catholiques de Champlain et de Bonaventure.

Cette fanfare de victoire devra ranimer de toutes parts le courage des amis de la constitution et de la justice. Elle devra être le signal de la grande réaction qui doit se faire inévitablement contre les misérables vainqueurs du 23 juin, traîtres à leurs serments les plus solennels, et violateurs de la parole donnée à l'électorat.

Qu'il nous soit permis en terminant d'offrir à Mgr l'Archevêque de St-Boniface, nos félicitations respectueuses à l'occasion de cette victoire qui doit avoir apporté une si vive satisfaction et une si reconfortante consolation à son cœur d'évêque et d'apôtre."

PYNY-PECTORAL. Guérit Positivement TOUX et RHUMES. Dans un très court espace de temps. C'est un spécifique scientifique, éprouvé et sûr, dont les propriétés calmantes et curatives sont reconnues. M. J. H. HURTY, Chimiste, 528 Young Street, Toronto, écrit: "Comme sirop à administrer généralement contre le rhume et les affections pulmonaires, le Pyny-Pectoral est un médicament précieux. Il a donné les résultats les plus satisfaisants à tous ceux qui en ont fait usage. Un grand nombre de personnes ont pu ainsi se débarrasser de leur toux, et les enfants ont été soulagés de leur toux et de leur rhume. Je ne suis pas un médecin, mais j'ai vu et j'ai pu toujours le recommander comme un remède efficace contre le rhume et les affections dignes de confiance. Grande bouteille, 25c. DAVIS & LAWRENCE CO., Ltd., Seuls Propriétaires, Montréal.



A. BERGERON

HORLOGER BIJOUTIER OPTICIEN GRAVEUR

30, RUE DES FORGES, 30

Il n'y a aucun doute que tous ces votes ont été donnés contre le candidat conservateur et catholique. C'est en dépit de tout cela, en dépit de l'intimidation, de l'argent répandu à profusion, de l'appel aux pirois préjugés que la victoire de samedi a été remportée.

GEORGES MORRISSETTE

POSEUR D'APPAREILS DE Chauffage à Eau Chaude Et à Vapeur

BAINS, CLOSETS, CANAUX D'ÉGOUTS, Etc.

Ouvrage Garanti sous tous rapports. Prix les Plus Bas possibles

35-37 RUE DU PLATON TROIS-RIVIERES.

3-2-92-jno

Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

on ne l'avait vu céder à la colère ni à l'emballement. Ses fortes épaules légèrement voûtées, sa taille trapue, son profil aquilin, les ailes du nez retroussées d'une manière provocante, ses yeux francs et pénétrants qui n'avaient rien à déguiser et dans lesquels chacun pouvait lire, son front puissamment bombé, ses cheveux presque blancs coupés ras et dressés sur sa tête, tout révélait chez lui, surtout l'homme de résistance qui ne cherche point la lutte, mais qui ne la redoute pas non plus.

Il s'était plutôt effacé durant les derniers événements, souriant d'abord des escapades de Malgouerne, aussi bien que de la décision du Conseil d'Etat qui consacrait le faux en élections.

Mes gens de Chaumet aiment un peu le changement, ils sont criards, mais bons au fond, et ils reviennent toujours. Voilà trente ans qu'ils crient après moi. Le jour où ils cesseraient de crier c'est qu'ils cesseraient de m'aimer. Alors je m'en irais. Mais je suis déjà bien vieux pour les quitter.

L'attente d'Avançon le fit bondir d'indignation. Le dimanche suivant il le dit en paroles sobres, mesurées, inattaquables, mais écorçantes, et il annonça que désormais il ferait le catéchisme deux fois par jour.

Le lendemain il réunît les enfants dans sa grande salle de catéchisme et se mit à les instruire. Il fit réciter la lettre, l'explication, causa, leur parla longuement de la politesse chrétienne, qui n'est autre que le respect de l'âme et du corps de chacun, respect commandé par Dieu qui les a créés, par Jésus-Christ qui a revêtu la nature humaine. Ensuite il leur intima l'ordre d'être désormais plus sages dans les rues, plus obéissants à leurs parents, et les pria d'apporter le soir, à deux heures, encre, papier et plumes.

Les enfants revinrent. Un peu de désordre les avait d'abord ravivés; mais leur vie vagabonde de jours précédents leur pesait, et ils étaient charmés de la décision de l'abbé Francard. Doux et très digne avec eux, l'autorité en personne, le commandement sec aux dissipés ou aux paresseux, il n'avait, comme tous les éducateurs fermes, que rarement l'occasion de les punir; mais il maintenait, comme une menace, le châtiment suspendu sur leurs

têtes. Avec cela il obtenait une attention sérieuse et s'emparait même de leur pensée qu'il dirigeait, élevait, façonnait à son gré. L'idée alors ne leur venait pas de mettre en doute sa parole ou de rêver à mal. Le soir il commençait à leur dicter un petit cours de religion, les obligea à le transcrire de leur plus belle main sur un cahier à part, développa les conséquences morales du thème qu'ils venaient d'écrire, et corrigea les fautes d'orthographe. Le cours du catéchisme amenait ainsi, comme corollaire forcé, un cours de grammaire. Ensuite on prit l'histoire sainte, et l'abbé Francard ajouta: (A continuer)

GRANDES COLIQUES RHUMES. GOUTT. TOUX MAL DE DENTS. DIARRHÉE, DYSENTERIE, et tous les dérèglements des intestins. Pain-Killer. (FRÉDY DAVIS) Guérit sûrement et rapidement toutes ces maladies. Usage interne et externe. Deux grandeur, 25 cts. et 50 cts.

LE TRIFLUVIEN JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR P. V. AYOTTE, 111 & 113, RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

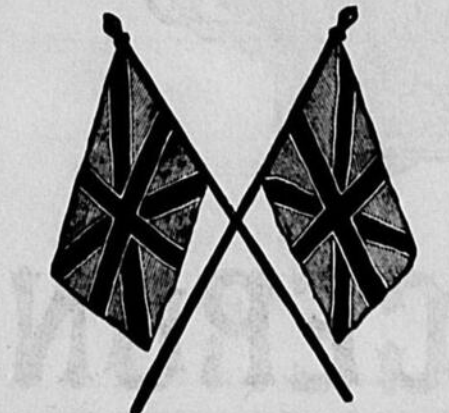
À toute communication concernant l'administration doit être adressée.

ABONNEMENT : Un An... \$2.00 Six Mois... \$1.00 ÉDITION HEBDOMADAIRE Un An... \$1.00 Six Mois... 50 cts

TARIF DES ANNONCÉS : Les annonces seront tolérées Nonpareil aux conditions suivantes :

PREMIÈRE INSERTION, par ligne... 10 centes

LE TRIFLUVIEN Mardi, 23 Février 1897



ST-BONIFACE

Grande victoire Catholique

L'élection de St-Boniface est terminée. M. Lauzon, candidat de la défense religieuse et nationale, est élu à une majorité d'environ 30 voix sur un total de 596 électeurs.

C'est une grande victoire qui démontre jusqu'à l'évidence que les catholiques du Manitoba sont unanimes à repousser l'odieuse réglementation que l'on a voulu leur imposer, et sont décidés à soutenir jusqu'au bout leur illustre archevêque dans sa lutte pour le droit et la justice.

M. Bertrand a été appuyé par deux gouvernements qui voulaient son élection à tout prix, par une nuée d'employés publics, par des hommes comme A. F. Martin, ancien député à la législature locale et James Prendergast, ancien ministre, ancien député de St-Boniface; un vote protestant relativement considérable a dû être donné en sa faveur à St-Boniface et cependant, en dépit de toutes ces influences, c'est à peine s'il a obtenu le nombre de votes nécessaires pour sauver son dépôt.

La Patrie, le journal de M. Tarte, reproduisait l'autre jour, une dépêche d'un journal anglais, dans laquelle il était dit que l'homme qui était responsable de l'ouverture de la division de St-Boniface, était un habile tacticien, car, quelle que fut l'issue de la bataille, il aurait toujours réussi à démontrer qu'une partie des catholiques manitobains acceptaient le règlement. L'iniquité s'est mentie à elle-même, car pas un homme de bonne foi n'oserait prétendre aujourd'hui que la victoire de M. Lauzon, en dépit de toutes les influences coalisées contre lui, n'indique pas que la minorité manitobaine est moralement unanime dans son désaveu du honteux compromis Laurier-Tarte-Greenway.

Nos frères de l'Ouest ont noblement fait leur devoir et nous avons le droit d'être fiers d'eux; et nous leur envoyons, avec nos félicitations, l'hommage de notre profonde admiration.

Ces hommages s'adressent et pour une très grande part à Sa Grandeur Monseigneur Langevin, dont la fermeté et l'énergie ont dû puissamment contribuer à ce magnifique résultat. Dans ce moment d'une importance vitale, au point de vue religieux et français, il a parlé avec la liberté des apôtres, a indiqué aux ouailles dont le salut lui est confié le chemin du devoir et a démontré que, pas plus aujourd'hui qu'il y a dix-neuf siècles, l'on n'enchaîne la parole de Dieu.

L'élection de St-Boniface deva avoir une très grande portée. Elle met à néant les assertions mensongères de M. Tarte qui affirmait que son règlement était accepté par la majorité de nos co-religionnaires; elle enregistre une solennelle protestation contre la trahison dont la minorité manitobaine a été victime et en appelle à l'élection du pays.

Deux élections auront bientôt lieu dans la province de Québec, dans des divisions électorales françaises et catholiques, nous dirons aux électeurs de Champlain et de Bonaventure :

Les catholiques de l'Ouest que la question scolaire intéresse particulièrement, qui connaissent mieux que personne, la loi de 1890 et ses effets désastreux, qui sont plus en état que vous de juger du résultat qu'aurait pour eux l'acceptation du règlement Laurier, déclarent n'en vouloir à aucun prix. Viendrez-vous, vous qui demeurez à six cents lieues de St-Boniface, leur donner un démenti ?

Nos frères de l'Ouest qui souffrent depuis six ans, nous demandent de ne pas les abandonner, et ils nous donnent magnifiquement l'exemple de la vaillance. Les trahirez-vous ? Serez-vous moins catholiques qu'ils ne l'ont été ?

En terminant nous répétons ce cri qui sort spontanément de la poitrine de tous les patriotes, qui ont accueilli avec une joie indicible, la nouvelle de l'élection de M. Lauzon : "Honneur aux Catholiques de St-Boniface ! Ce sont de fermes chrétiens et ils ont bien mérité de la religion et de la Patrie !"

Que pensent MM. Laurier et Tarte de l'élection de St-Boniface ?

Honneur aux Catholiques du Manitoba !

La situation en Grèce est toujours très grave.

La prochaine session du parlement fédéral ne sera ouverte que le 25 mars.

M. James Prendergast termine tristement une carrière politique qui fut un moment glorieuse.

L'élection de M. Lauzon prouve clairement, dit la Montreal Gazette, que les catholiques du Manitoba condamnent le règlement Laurier.

Nos félicitations et nos meilleurs souhaits de prospérité à notre confrère le Naturaliste Canadien qui vient d'entrer dans sa vingt-quatrième année.

Nos félicitations et nos meilleurs souhaits de prospérité à notre excellent confrère le Courrier de St-Hyacinthe qui vient d'entrer dans sa quarante-cinquième année.

Nous accusons réception d'une brochure intitulée : Une visite dans les écoles du Manitoba, par Jean des Prairies, et publiée par Messieurs Cadieux et D. Rome. Nous en remercions.

Nos remerciements.

Le Soleil dit en parlant de l'élection de St-Boniface :

"Ce résultat est, à notre avis, bien regrettable. C'est le triomphe du préjugé sur la tolérance."

Et le journal qui publie de telles choses se dit catholique !

Le Clairon, journal libéral et catholique de Québec, annonce en quatre lignes le résultat de l'élection de St-Boniface. Vraiment pour un catholique et au lendemain d'une grande victoire catholique, il n'est pas démonstratif.

Une dépêche de Winnipeg au Star dit que dans certaines places, M. Bertrand a carrément dénoncé le règlement Laurier-Greenway et cela sous sa signature. C'est cette déclaration qui l'a empêché de perdre son dépôt, ce qu'il n'a fait que par quatre voix.

Étrange !

Les évêques du Canada français ont solennellement émis l'un après l'autre leur opinion sur le règlement scolaire et les journaux libéraux, si bons catholiques, n'ont pas jugé à propos de reproduire les paroles écrites par leurs chefs religieux.

Les chefs libéraux se sont enfin décidés à consulter la minorité manitobaine sur la valeur de leur règlement scolaire.

Les électeurs catholiques de St-Boniface leur ont répondu en écrasant le candidat de la trahison religieuse et nationale.

La Patrie dit : "La seule chose qui soit surprenante, c'est que M. Bertrand ait pu réunir sur son nom autant de suffrages—dans les conditions où la lutte s'est faite."

C'est pourquoi sans doute votre fétiche, votre inspirateur : M. Tarte, annonçait jeudi que le même M. Bertrand serait élu.

M. Tarte a fait deux prédictions au club Tarte, jeudi dernier. Il a annoncé la victoire de M. Bertrand dans St-Boniface, et celle de M. le Dr Trudel, dans Champlain.

Les électeurs de St-Boniface viennent de lui administrer un démenti des mieux conditionnés; à quand le tour des électeurs de Champlain ?

Le Soleil parlant de la lutte de Mgr Langevin, contre le gouvernement persécuteur de ses ouailles, dit : "Ces hostilités ne sont plus de mode au siècle où nous vivons, où tout se règle par compromis, par entente."

L'on ne saurait être plus cynique ! C'est proclamer ouvertement qu'il n'y a plus de place pour la justice en notre temps.

Il nous fait plaisir de communiquer à nos lecteurs les quelques lignes suivantes que publiait dernièrement le Farmers Advocate, de London, Ont. :

"Parmi nos amis canadiens-français, le clergé catholique romain fait un bon travail pratique en encourageant les cercles agricoles, les concours de labour, en organisant des compagnies, de berreries et de fromageries, et rend de bons services en servant d'intermédiaire pour la communication des connaissances scientifiques et des résultats du travail expérimental du gouvernement."

La Semaine religieuse, de Québec, nous apporte la réflexion suivante faite en Europe, en présence d'un canadien, et que nous soumettons à nos lecteurs :

"On entend toujours parler de vos ministres et députés catholiques, du peuple canadien si attaché à sa foi, si dévoué à son clergé !

"Quelle espèce de catholicisme avez-vous donc au Canada ? Le peuple canadien a-t-il perdu la mémoire de ce qu'il doit à ses évêques ?

"Ne sait-il pas qu'un peuple qui refuse de suivre la direction des évêques dans les questions où la foi et la morale sont en cause, perd avec sa foi, sa propre liberté, et devient le jouet de politiciens sans cœur et sans honneur !

On demande des nouvelles du rapport du Secrétaire-trésorier de la Corporation qui devrait être maintenant livré au public.

M. le Maire Cooks avait suggéré que ce rapport fut imprimé par des ouvriers trifluviens et le Conseil a conséquemment écarté M. Barth qui voulait faire faire cet ouvrage chez Lovell, de Montréal; on a confié l'impression de ce document à Madame de Carufel qui le fait imprimer chez Beauchemin, de Montréal, tandis qu'une soumission, au même montant que celle de Madame de Carufel, faite, par quelqu'un qui aurait employé des ouvriers trifluviens, a été refusée.

Les catholiques du Manitoba ont besoin d'être tolérants et cependant ils ont des exigences ridicules."

Voilà ce qu'a osé dire au Club Tarte, à Montréal, jeudi le 18 février courant, M. J. Israël Tarte, ministre des Travaux Publics dans le cabinet Laurier, ex-ultramontain, catholique par suite d'un accident de naissance, etc., etc.

Oui, Monsieur Tarte, les catholiques du Manitoba ont des exigences qui peuvent paraître ridicules en cette fin de siècle qui voit un homme de votre calibre occuper un des plus hauts postes dans notre pays.

Ils ont l'audace de croire que, sur cette terre canadienne ouverte à la civilisation par leurs ancêtres, ils ont le droit de faire enseigner à leurs enfants, librement et sans être obligés de se charger d'un fardeau nouveau, la divine religion du Christ et le doux parler de France.

Ils ont l'impudence de proclamer que la clause de la Constitution nationale qui protège les droits de la minorité manitobaine est aussi sacrée que les autres et qu'un gouvernement a le devoir de rendre justice à tous les citoyens, aux catholiques comme aux protestants et aux incroyants de toute catégorie.

Crois ou meurs

"Laurier seul est grand, et Israël est son prophète !" Voilà ce qu'il faut croire au fond de son âme ou tout au moins proclamer à haute voix, (quand même l'on ne le croirait pas) pour obtenir ou conserver l'enviable honneur de distribuer aux libres et indépendants électeurs du comté de Champlain, les lettres et journaux transmis par les malles de Sa Majesté.

Notre ami M. Adonai Carignan, maître de poste de St-Maurice, est l'un des nombreux incrédules que rencontrent sur leur route les champions du coran nouveau. On lui a signifié qu'il lui fallait reconnaître et proclamer les extraordinaires mérites de MM. Laurier et Tarte ou bien abandonner la position.

M. Carignan a immédiatement donné sa démission, et l'a fait annoncer à la porte de l'église de St-Maurice, dimanche dernier, ajoutant qu'il tenait à la disposition des aspirants maîtres de poste des formules d'application.

Plus de dix demandes ont déjà été faites et M. Laurier n'aura que l'embarras du choix. L'opinion générale, cependant, est que c'est M. Frank Thibaudau, marchand, qui va occuper cette position, car il a en Laurier et en son prophète une foi à transporter les montagnes.

L'âge de Léon XIII

Et des Souverains de l'univers

On sait que des fêtes solennelles doivent avoir lieu cette année à Londres, pour célébrer le soixantième anniversaire de l'avènement au trône de la reine Victoria.

A ce propos il est intéressant de rechercher la date de naissance des souverains actuels. Le plus âgé est le pape Léon XIII, né en 1810, puis le roi Christian IX de Danemark, né en 1818, Viennent ensuite :

La reine Victoria, née en 1819; Oscar II, roi de Suède et de Norvège, né en 1829; François Ier, empereur d'Autriche, 1830; Léopold II, roi de Belgique, 1835; Charles Ier, roi de Roumanie, 1839; Nicolas Ier prince de Monténégro, 1841; Abdul Aziz, sultan de Turquie, 1842; Humbert Ier, roi d'Italie, 1844; Georges Ier, roi de Grèce, 1845; Guillaume II, empereur d'Allemagne, 1859; Charles Ier, roi de Portugal, 1863; Nicolas II, empereur de Russie, 1868; Alexandre Ier, roi de Serbie, 1876.

Les deux plus âgés souverains de l'Europe, après Léon XIII, sont donc le roi de Danemark et la reine Victoria. Le premier est mort sur le trône le 15 novembre 1893 à l'âge de 45 ans. La reine Victoria a recueilli la succession du trône d'Angleterre le 20 juin 1837, à l'âge de 18 ans.

Les deux plus jeunes sont le roi Alphonse XIII d'Espagne, qui n'est âgé que de 10 ans, et la reine Wilhelmina, fille de feu Guillaume III, roi des Pays-Bas, née en 1880.

CONSEIL-DE-VILLE

Séance du lundi, 15 Février 1897

Présents : Son Honneur le Maire R. S. Cooks, messieurs les échevins Pagé, Verrette, Spéard, Décoteau, Gélinas, Paquin, Lajoie, Dufresne et Savard.

Il y avait foule à cette séance qui a commencé après neuf heures. Vraiment nos échevins se moquent absolument du peuple. Ils doivent tout comprendre qu'il n'est guère amusant pour les contribuables d'attendre pendant si longtemps qu'il plaise à ces bons messieurs de venir siéger.

Il est d'abord lu une lettre de M. R. W. Williams, écrivant au nom de Madame John Boland, relative au compte de cette dame, et un rapport de M. le Surintendant du Feu déclarant que l'un des chevaux du département est incapable de faire son service; une motion de MM. Gélinas et Décoteau demandant l'adoption d'un rapport du Comité des Finances—lequel recommande le paiement de certains comptes s'élevant à la somme d'environ \$10,000,—est ensuite adoptée. Les principaux items sont : \$700 pour pavage des rues et \$8000 pour remboursement d'un billet payable.

Sur motion de M. Savard et Verrette, le Maire est autorisé à enclêcher à la vente qui devra être faite, par le Secrétaire-trésorier, les fermes prochaines, des propriétés sur lesquelles les taxes n'ont pas été payées; sur proposition de M. Pagé et S. Anard, le règlement relatif au don à MM. Thibaudau, Beaubien et Binerton de la manufacture dite de Smardon et de son outillage, est lu et adopté. C'est la répétition de la motion faite sur le même sujet à la fin de l'année dernière et que nous avons résumée dans le temps. Un changement et une addition ont été faits : il est dit que Messieurs Thibaudau, Beaubien et Binerton devront mettre cette manufacture en opération d'ici à la fin du mois (au lieu de la fin de janvier); on ajoute que ces messieurs ne devront pas faire à leur égard le commerce de détail. Ils ont déclaré eux-mêmes accepter cette condition.

Sur proposition de M. Houllon et Dufresne, le Conseil décide d'acheter de nouvelles débentures au montant de \$36,000, de la valeur de \$1000 chacune et payables dans 35 ans, à 4 1/2%; \$26,000 devront être employées à racheter les débentures émises pour la construction des ponts sur le St-Maurice. M. Lajoie et Dufresne proposent, dans le but d'éviter un procès, que la ville accepte l'offre de Madame Boland, relativement à son compte, ce qui est adopté; il en est de même d'une motion de MM. Gélinas et Décoteau demandant que les fonctions de Surintendant de l'Aqueduc et d'Inspecteur de Ville soient distinctes et que M. O. Z. Hamel, titulaire des deux positions ait d'une façon spéciale la direction du service de l'eau et que M. Frs. Parent, fils, son assistant en ces deux places, occupe la position d'Inspecteur de ville.

M. Grenier annonce qu'il a été décidé, d'acheter encore cent toises de pierres et que le charroierement a été réservé aux charretiers trifluviens. Le prix fixé pour cet ouvrage est de \$5 par toise et le poids de la toise est fixé à 27,000 lbs. M. le Maire qui avait annoncé que les débentures de la ville émises à 4 1/2% se vendent au pair, suggère que le Surintendant de l'Aqueduc et l'Inspecteur de Ville fassent chaque mois un rapport sur les travaux exécutés sous leur direction. La chose est adoptée; puis M. Narcisse Grenier donne avis qu'il proposera à la prochaine séance une motion amendant le règlement du feu en ce qui concerne les constructions en bois, et le Conseil s'ajourne à quinze jours.

Le Baume Nasal donne un soulagement immédiat pour le rhume de cerveau; il guérit rapidement. Il ne manque jamais son effet.

Trois Raisons Pourquoi Vous devriez avoir La HOOD

Et seulement La HOOD

Premièrement—Parce que c'est une médecine moderne préparée d'abord par des pharmaciens expérimentés du jour, sous la surveillance attentive desquels elle est préparée d'ingrédients médicaux de valeur par une combinaison, un procédé et une proportion spéciale à

HOOD'S Sarsaparilla Deuxièmement—Parce qu'elle agit l'économie à la force. "Cent doses une plastra" était l'origine et la vérité de ce grand remède seul. Cela coûte plus cher même si vous payez moins, d'acheter une médecine à essayer que d'avoir

HOOD'S Sarsaparilla Troisièmement—Parce que la Salsepareille de Hood Guérit si vous souffrez du sang impur sous forme de scrofule, salt rheum, rhumatisme, catarrhe, ou si vous êtes "tout épuisé", non seulement elle vous rend mieux mais si vous en faites un usage constant elle enlève radicalement toutes les impuretés de votre sang et vous fait porter mieux. C'est une spécialité de

HOOD'S Sarsaparilla Hood's Pills sont faites à la main et parfaites en proportion et en apparence. 25 cents. 19-2-97-1a

LE NATURALISTE CANADIEN

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE JANVIER.

La 24^e année du Naturaliste; Cours d'ontologie populaire, G. Beau-liu, Suite; Un excursion dans les Hautes-Alpes, E. Gagnon (Suite et Fin); Exposition internationale de Bruxelles en 1897; Un signe certain de la mort; Etude des Coccidies; Publications reçues; Les Coleoptères du Manitoba, G. Chagnon (Suite); Surviv. —Traité de Zoologi (Suite).

Témoignage enthousiaste

C'est avec plaisir que Mme Laberge rend hommage à la vertu étonnante du Sirop de Goudron et l'Huile de Foie de Morue, de Mathieu. Elle dit spontanément, sans préambule ni précaution oratoire : "Cette préparation est un remède merveilleux et prompt comme l'éclair."

"Un enfant de quatre ans, mon aîné, à l'âge de huit mois, contracta une bronchite aiguë très violente et qui devint bientôt chronique. A tous les cinq ou six mois, une toux opiniâtre, exténuante, le reprénait et faisait horriblement souffrir le pauvre petit; il avait des quintes affreuses qui le tenaient jusqu'à une heure à la fois. Cela déshabillait douloureusement mon cœur de mère de le voir ainsi et de me trouver impuissante à le soulager. Les traitements et les remèdes employés ne lui donnaient qu'un soulagement temporaire, et à chaque période nouvelle, c'était à recommencer, la même toux pitoyable et les mêmes souffrances; se reprochant invariablement. En désespoir de cause, il y a quelque temps, je me procurai une bouteille de Sirop de Goudron de Mathieu un soir qu'une

quinte plus forte que les autres l'avait horriblement secoué, j'en envoyai chercher et lui en fit prendre une dose. Le matin suivant, me basant sur l'expérience du passé, j'attendais anxieusement le retour de la terrible quinte, mais elle ne revint pas. Je continuai et lui fis prendre toute la bouteille, par doses, suivant la direction, et le cher enfant ne toussa plus, il était guéri; la merveilleuse préparation avait fait son effet comme un coup de foudre. Ces jours derniers pendant mon absence l'enfant alla jouer dans une chambre fermée qui n'avait pas été chauffée depuis longtemps et prit du froid ce qui causa le retour de sa bronchite; mais lui lui donna aussitôt du Sirop de Goudron avec le même effet que la première fois. L'on comprend facilement pourquoi je me montre un peu enthousiaste à l'endroit de ce sirop réellement merveilleux."

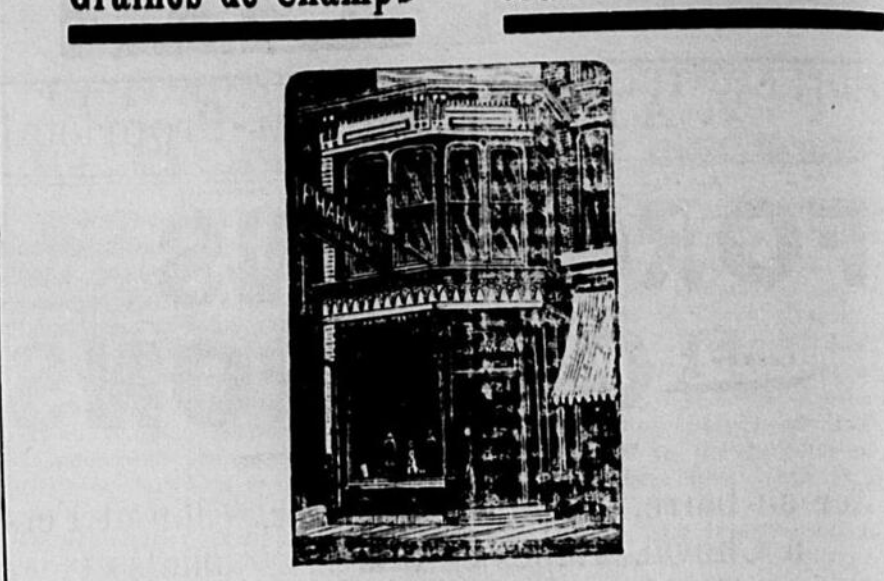
M. J. A. Laberge est bien connu dans toute la province de Québec qu'il a parcourue en tous sens plusieurs fois. Il est voyageur de commerce pour la maison McCready & Co, de Montréal, et est tenu en grande amitié par tous ses confrères et en grande estime par tous ceux qui le connaissent. Demandez-lui à lui-même si vous le rencontrez, ce qu'il pense du sirop de Goudron de Mathieu. M. Laberge demeure actuellement à Sherbrooke, au No 12 rue Montréal, dans le quartier aristocratique de cette ville. C'est là que le reporter du "Progrès de l'Est" est allé demander à Madame Laberge, son épouse, la permission de la questionner sur les détails de la guérison merveilleuse de son fils, détails qu'elle lui a donnés avec une bonne grâce charmante et un réel plaisir, tant la guérison de son fils par le Sirop de Goudron et l'Huile de Foie de Morue, de Mathieu lui a causé de bonheur.

Soulagement des Affections des Pouxons

EMULSION

MINARD'S LINTIMENT le Meilleur Restaurateur des Cheveux.

Graines de Fleurs Graines de Jardins Graines de Champs Graines de toute sorte



A LA PHARMACIE HOERNER TROIS-RIVIERES

Complex advertisement for Frigon & Marchand, ACFTS D'ASSURANCES, BUREAUX: COTE DU BOULEVARD, Trois-Rivières. Includes text about insurance and a small illustration of a ship.

Complex advertisement for GARIPEY & PANNETON, 142, RUE NOTRE-DAME, -- Trois-Rivières. Includes text about clothing and goods.

Complex advertisement for AVANT D'ACHETER VOS CHAUSSURES ALLEZ AU MAGASIN DU "BON MARCHE" TEBBUTT & FRER 30, RUE DES FORGES, 30 (EN FACE DU MARCHÉ). Includes an illustration of a woman in a hat.

Complex advertisement for A VENDRE Emplacements à Vendre. Includes text about land for sale and contact information for M. Ed. Ferron.



Deux dans une Famille. BONAVENTURE, Ch. H. 1895. Un de nos amis avait eu des attaques de...

AGENTS: E. McGALE, 2123, rue Notre-Dame, Montréal. LAROCHE & CIE, 1-5-96-1a

Adresses d'Affaires N. L. DENONCOURT AVOCAT 47, rue Royale, Trois-Rivières

OLIVIER & DESY AVOCATS 4, rue Alexandre, Trois-Rivières

GEORGES METHOT AVOCAT 42, rue Du Platon, Trois-Rivières

JOS. HARNON AVOCAT 86, Rue Du Platon, Trois-Rivières

DR L. P. NORMAND RUE BONAVENTURE HEURES DE CONSULTATION: 8 à 9 heures A. M. 1 à 3 P. M. 7 à 8 P. M.

DR ALPH. METHOT Successeur de Dr Gervais 50, AVEN. LAVIOLETTE HEURES DE CONSULTATION: 8 à 9 heures A. M. 1 à 3 P. M. 7 à 8 P. M.

DR N. LAMBERT Médecin-Chirurgien 33, RUE DESCHAMPS (En face du Palais de Justice.) HEURES DE CONSULTATION: 8 à 10 heures A. M. 1 à 3 P. M. 7 à 9 P. M.

Le Docteur DeBLOIS DES HOPITAUX DE PARIS, DE NEW-YORK ET D'ALLEMAGNE

Traite et guérit les maladies nerveuses, et les affections chroniques. Médications spéciales: Outre l'Hydrothérapie, qui comprend les bains, les douches, les affusions, les bains de vapeur, etc., on pratique le Massage, et les différents formes de l'Électricité.

CABINET DE CONSULTATIONS 23, RUE DES CHAMPS. Consultations tous les jours, 8 à 9 A. M., 1 à 3 et 7 à 8 P. M. Visites à domicile. Téléphone 161.

T. BOURNIVAL. J. F. BELLEFEUILLE Thos Bournival & Cie Importateurs & Marchands d'Épicerie

Gros et en Détail Embarilleurs d'huile de charbon NO. 46, RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES

On trouvera constamment au magasin de MM. BOURNIVAL & Cie un assortiment des meilleurs choix de THÉ, CAFÉ, LARD, SAINDOUX, FARINE, MELASSE, SUCRE, VINS DE MESSÉ, LIQUEURS DE TOUTES SORTES Etc., Etc.

L'EAU de FLORIDE de MURRAY & LANMAN

Le plus doux, le plus rafraîchissant et le plus persistant de tous les Parfums pour le Mouchoir, la Toilette et le Bain.

Leçons Privées Par un ancien professeur d'Académie SPECIALITÉS: Anglais, — Calcul, — Tenue des livres.

NOUVEAU MAGASIN 18 - RUE DES FORGES - 18



J. A. ROISJOLI, GÉANT 22-5-96-1a

"FARINE OGILVIE" Avis aux marchands et consommateurs de farine

Comme il a été porté à ma connaissance que des personnes sans scrupules s'étaient servies de mes sacs vides de farine portant mes marques...

W. W. OGILVIE, 12 Montréal, 13 janvier 1897.

EDMOND BELLEFEUILLE VOITURIER



COIN DES RUES St-Philippe & St-Roch TROIS-RIVIERES

TOUTE VENTE EST GARANTIE Réparations de voitures légères et de travail de tout genre faites avec le plus grand soin et la plus grande diligence.



BICYCLES Un spécialiste est attaché à la maison pour la réparation des Bicycles de tous genres. En s'adressant à M. Bellefeuille...

L'honorable M. Flynn Et les étudiants conservateurs Au club Morin

Vendredi soir, dans les vastes salles du club libéral conservateur, rue St-Jacques, les étudiants conservateurs de l'Université Laval se sont réunis pour procéder à l'ouverture solennelle de leur club.

M. F. D. Monck, M.P., malgré la maladie qui sévit dans sa famille, s'est fait un devoir de venir remercier la jeune association conservatrice des étudiants qui l'a choisi comme vice-président honoraire, et dont il fut l'un des plus distingués professeurs: il a dit l'énergie, le courage et le dévouement de l'honorable premier ministre.

L'orateur fut interrompu par l'arrivée de l'honorable M. E. J. Flynn, escorté de M. Joseph Lorranger, président du club conservateur des étudiants.

L'ovation fut d'autant plus grandiose que la jeunesse, plus enthousiaste, désirait depuis plus longtemps entendre et recevoir le vaillant leader de la province de Québec.

Après un petit discours très bien pensé et très bien dit par le jeune président du club, l'honorable M. Flynn se leva au milieu d'une ovation nouvelle et d'un "ban" chaleureux et dit combien l'enthousiasme des réceptions qu'on lui fait de toute part et les manifestations sympathiques dont il est l'objet sont propres à lui faire oublier la fatigue de la lutte et le surmenage de sa vie politique.

Le premier ministre évoqua ensuite les souvenirs d'une époque, où la faculté de droit de l'Université de Québec l'avait choisi pour occuper la chaire de droit romain. Il dit qu'à cette époque comme aujourd'hui, les étudiants pour suivaient, en même temps que leurs études de droit, l'étude de la politique, mais qu'ils n'avaient pas autant de raisons de la faire que la jeunesse contemporaine à qui de nouvelles lois confèrent le droit de vote comme fils de propriétaires ou cultivateurs.

En acceptant avec plaisir le titre de président honoraire du nouveau club, M. Flynn dit combien nécessaire est à l'acquisition d'une opinion politique sérieuse, l'étude de l'économie politique, et surtout de l'histoire. "Tout homme, pour bien juger en politique, doit connaître l'histoire de son pays."

Étudiez donc, celle des 25 dernières années de la province, celle au moins des 10 ou même des cinq dernières années de nos années nationales. Vous êtes la jeunesse, c'est-à-dire l'âge des illusions peut-être, mais aussi l'âge de l'espérance où l'enthousiasme plus pur est plus capable de s'élever jusqu'à l'intelligence d'un principe et jusqu'à l'amour d'une idée. Au-dessus de moi, la cause, le drapeau. Il s'agit dans cette lutte, de l'avenir de la province et de la Confédération, car s'il fallait que se répètent pendant cinq ans encore les exactions d'un régime dont les abus nous ont déjà compromis, c'en serait fait de nous.

L'honorable orateur remercia ensuite les jeunes étudiants de leurs généreux concours et dit ce qu'il doit à la jeunesse de Québec et de Montréal en qui lors du revers du 23 juin dernier, il a trouvé une amitié fidèle, et des consolations nombreuses.

Puis, après avoir dit combien l'esprit de justice et l'honnêteté sont nécessaires pour l'ère de fortes amitiés politiques, rappelés que pour régner sur les hommes il faut savoir régner sur leurs cœurs et constaté que lorsque la justice ne constitue pas le principe d'une existence politique, l'intérêt peut parfois réunir les intelligences mais ne saurait former d'amitié solide, l'honorable M. Flynn termina en disant que s'il peut compter sur les étudiants de Montréal, les étudiants peuvent à leur tour compter sur le premier ministre de la province de Québec.

Invité à se rendre, le même soir, au club Morin, l'honorable premier ne peut consacrer que quelques minutes aux jeunes étudiants, mais ceux-ci se rangent derrière la voiture de l'honorable M. Flynn et l'escorte gaiement jusqu'au village St-Jean-Baptiste où l'attendait de nouvelles ovations et de nouveaux triomphes.

LAURENCE MORIN L'hon. M. Flynn a remporté un de ses plus beaux succès et la récoption qui lui a été faite par le club Morin a été vraiment grandiose. Les 850 sièges de l'immeuble salle St-Jean-Baptiste étaient occupés ainsi que les 200 chaises qu'on a dû ajouter.

Un grand nombre de libéraux avaient répondu à l'invitation du club et tous, sans distinction de parti, ont été unanimes à déclarer que l'assemblée d'hier soir est la plus belle qui se soit vue dans le quartier St-Jean-Baptiste.

En attendant l'arrivée de l'hon. M. Flynn qui était à l'assemblée des étudiants conservateurs, et sur l'invitation de M. le Dr Alex Germain, président général du club, M. le sénateur J. O. Villeneuve, M. Arthur Plante, avocat, J. G. Boisjourné, avocat et J. W. Poitras, avocat, ont fait de sympathiques discours sur la politique provinciale. M. Poitras était encore au milieu de son discours lorsqu'est arrivé l'hon. M. Flynn, accompagné de l'hon. M. Beaudin, de M. le docteur S. Lachapelle, de M. Chassé, de M. l'échevin L. Oimet, de M. J. A. Ouimet, avocat et de plus de 100 étudiants. Toute l'assemblée s'est levée et a poussé trois vigoureux hurrahs en l'honneur du premier ministre qui a dû traverser toute la salle au milieu des bravos enthousiastes et des applaudissements frénétiques de l'auditoire. Le docteur Germain président général, remercia ensuite l'hon. M. Flynn et les distingués visiteurs qui l'accompagnaient d'avoir bien voulu répondre à l'invitation du club M. J. A. Ouimet, avocat, président des délibérations lit ensuite au premier ministre,

la magnifique adresse que nous reproduisons en entier. A l'honorable M. E. J. Flynn, Premier Ministre de la Province de Québec, Honorable Monsieur,

Les visites que vous faites en ce moment aux nombreux clubs conservateurs de Montréal sont un véritable triomphe de la politique de progrès que vous avez si bravement et si noblement offerte à l'électorat de la province de Québec. Les acclamations enthousiastes que soulève votre présence au milieu de ces différentes associations outre qu'elles vous sont adressées à vous-même, à cause de vos brillantes qualités personnelles, sont aussi un signe non équivoque de l'approbation générale de votre administration passée et du programme que vous promettez de développer dans l'avenir.

Le relèvement des finances provinciales, l'avancement de la colonisation, les progrès faits dans l'agriculture, la sage politique de chemins de fer, le généreux en même temps que prudent encouragement aux entreprises publiques, le patriotique détermination de votre gouvernement de relever le niveau de l'éducation dans notre province. Voilà, entre bien d'autres, autant de motifs de la reconnaissance que vous manifeste aujourd'hui — on ne peut en douter — la population de cette province.

Le club Morin de St-Jean-Baptiste est heureux de pouvoir, ce soir, mêler sa voix au concert unanime qui se fait entendre si favorablement autour de vous et de vos dévoués collègues.

Il saisi avec empressement l'occasion qui lui est présentée de vous assurer de sa plus profonde admiration pour vos talents personnels et pour les œuvres admirables accomplies par votre gouvernement, depuis que Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur nous a appelé au timon des affaires.

Des patriotes aussi distingués que vous et vos collègues, une politique aussi claire et aussi définie que la vôtre, un programme aussi large et aussi intelligent ne peuvent que triompher, dans la prochaine bataille sur les pyramides de l'opposition et sur leur politique tortueuse et obscure.

A leurs vœux nous nous opposerons nos vœux, à leurs mensonges, la vérité toute simple, à leurs vaines déclamations les comptes publics comparés; et au jour solennel où le peuple se prononcera, nous sommes convaincus que la vérité aura triomphé du mensonge et les honnêtes gens des débris corrompus de l'ancien régime.

Le club Morin ne restera pas en arrière dans cette lutte, et chacun de ses membres marchera avec fierté à la suite du chef qui tient haut et ferme le drapeau glorieux qui a pu subir des échecs, grâce à la trahison, mais qui n'a jamais été souillé.

J. ADÉLARD OUMET, Président des délibérations.

L'honorable M. Flynn, après avoir chaleureusement remercié les membres du club de la belle réception qu'ils lui ont faite, fait un magnifique éloge de sir Norbert Morin et traite ensuite de la politique provinciale, fait voir tous les scandales de l'administration Mercier, passe en revue tout le travail fait par les conservateurs pour rétablir l'ordre dans les affaires de la province, expose langoureusement son programme, qui veut le bien de tous, surtout du pauvre, de l'ouvrier, du colon et du cultivateur et qui ne cherche que le progrès et l'avancement de la province de Québec.

M. Flynn dit que son gouvernement n'a pas fait de choses étonnantes, mais qu'il a travaillé consciencieusement à remettre l'ordre dans les affaires de la province et qu'il a étudié les plus sages mesures à prendre pour aider à toutes les classes de la société et faire marcher la province dans la voie du progrès et de la prospérité. C'est le seul but que les conservateurs ont cherché et c'est le seul qu'ils s'efforcent toujours d'atteindre. Les lois qu'ils ont déjà passées en Chambre pour améliorer notre système d'éducation, pour développer nos industries, encourager l'agriculture, protéger le colon et l'ouvrier, l'économie qu'ils ont pratiquée et qui fait qu'ils sont arrivés en moins d'une année avec un surplus de \$288,000, tout cela prouve qu'ils ont déjà fait un bon pas vers le noble but qu'ils se proposent d'atteindre. Et les grands projets qu'ils ont en vue, comme par exemple la conversion de la dette et des subsides aux chemins de fer, voilà encore une preuve qu'ils ont pris le bon moyen de réussir.

M. Flynn a souvent été interrompu dans son discours par les applaudissements de l'auditoire et lorsqu'il eut terminé, il reçut une nouvelle ovation aussi enthousiaste qu'à son arrivée.

L'hon. M. Beaudin vint ensuite et sut donner mille bons conseils et traita de toutes les questions de la politique provinciale, tout en contenant force anecdotes qui ne manquaient pas leur effet.

M. H. Chassé termina cette brillante assemblée par un discours bref, mais fort éloquent.

Ne Savez-vous pas que pour être bien vous devez avoir le sang pur et pour cela il faut prendre Hood's Sarsaparilla, le meilleur purificateur et renforçant.

SA LIBRE VOLONTÉ. CHERS MESSIEURS. — Je ne puis parler trop fortement de l'excellence du LINIMENT DE MINARD. C'est LE remède de mon foyer pour les brûlures, les foulures, etc., et nous ne voudrions pas être sans en avoir. C'est réellement un remède merveilleux. JOHN A. MACDONALD, Editeur de l'Arnprior Chronicle, 1-9-96-1a

LE BON OUVRAGE DE MUNYON

LE FARDEAU De la maladie et l'ombre de la mort SONT DISPARUS

Des Milliers de Foyers Canadiens

M. W. de L. Young, agent de la Compagnie d'assurance New York Life, Chambre 416 édifice de la New York Life, Montréal, dit: "J'ai terriblement souffert de douleurs rhumatismales et j'ai essayé presque tous les remèdes connus, sans en recevoir aucun soulagement. J'ai obtenu une bouteille-échantillon du remède de Munyon pour le rhumatisme et le résultat a dépassé mes espérances les plus audacieuses, car je suis aujourd'hui un homme en bonne santé et je dois en remercier Munyon. Chacun doit connaître ce remède et je désire contribuer à ce résultat, en faveur de l'humanité souffrante."

Le remède Munyon pour le rhumatisme manque rarement de soulager en une à trois heures, et guérit en peu de jours. Prix 25c.

Le remède de Munyon pour la dyspepsie guérit positivement toutes les formes d'indigestion et de dérangement d'estomac. Prix 25c.

Le remède de Munyon pour le rhume empêche la pneumonie et arrête un rhume en peu d'heures. Prix, 25c.

Le remède Munyon pour la toux arrête la toux, les sueurs nocturnes, calme la douleur et guérit rapidement les pneumonies. Prix, 25c.

Le remède Munyon pour les rhumes guérit rapidement les douleurs dans le dos, les reins, les aines et toutes sortes de maladies des rhumes. Prix, 25c.

Le remède de Munyon pour les nerfs est un merveilleux tonique pour les nerfs. Prix 25c.

Le remède Munyon pour le mal de tête guérit les maux de tête en trois minutes. Prix, 25c.

Longtemps pour les hémorroïdes de Munyon guérit positivement toutes les sortes d'hémorroïdes. Prix, 25c.

Munyon's Blood Cure chasse toutes les impuretés du sang. Prix, 25c.

Les remèdes de Munyon pour les maladies des femmes sont une véritable bénédiction pour cette moitié du genre humain.

Les remèdes de Munyon pour le catarrhe guérissent positivement le Catarrh Cure — prix 25c — chasse la maladie du système, et les Catarrh Tablets — prix 25c — nettoient et guérissent les parties enflammées.

Les remèdes de Munyon pour l'asthme soulagent en trois minutes et guérissent permanemment. Prix \$1.00.

Le restaurateur de Munyon rend aux hommes faibles la force perdue. Prix, \$1.

Un remède distinct pour chaque maladie. Chez tous les pharmaciens, la plupart à 25c. la bouteille.

PESTE

La peste ravage les Indes et menaçait l'Europe; les peureux tremblent; les hommes qui ont la conscience tranquille vont leur chemin sans craindre et savent qu'il ne tombera pas un seul cheveu de leur tête sans la volonté de Dieu.

D'ailleurs, il y a en France et dans l'Europe entière, une maladie épidémique plus terrible que la peste; c'est la politique sectaire.

Cette maudite politique s'attache aux flancs d'une nation comme un chancre dévorant; elle en rongé les muscles et même les os; elle démolit les cervelles; tout le monde la redoute et on ne voit pas le moyen de s'en débarrasser.

On voudrait n'avoir à parler que de choses bonnes, utiles, qui fassent plaisir à Dieu et qui rendent service aux hommes; c'est ainsi qu'agissent les Saints, voilà de la bonne politique.

Mais la hideuse politique sectaire est là qui vous attaque, qui vous étroit, qui éme les divisions et la haine, jusque dans les rangs des catholiques.

Ah! que le diable est malin. La Croix.

C'est prouvé La santé pour les malades désespérés atteints de rhumes persistants est obtenue par l'emploi du BAUME RHUMAL dont l'efficacité est prouvée par des milliers de guérisons radicales.

En vente chez tous les pharmaciens.

L'ESPOIR REVIENT La vie est prolongée et son utilité beaucoup augmentée

La main sans pitié de la nature ne permet qu'aux personnes plus fortes de vivre mais la science médicale permet aussi aux faibles de vivre.

Du "Standard" de Cornwall: La science et l'art de la médication occupent une place unique dans l'estime de tout le monde civilisé, parce que par une application judicieuse de la science progressive ayant rapport à l'art de guérir, des triomphes inouïs ont été gagnés dans la lutte faite pour obtenir la santé. Nous pouvons dire sans crainte d'être contredit, que la profession de la médecine n'est pas un sacerdoce. Ses triomphes et ses succès sont récents chaque jour par des millions de personnes. Ceux qui sont dans l'avant-garde de ce mouvement sont nos plus grands bienfaiteurs. Leurs triomphes sont un bien pour l'humanité, ils ont donné du soulagement à des milliers de personnes qui auraient eu une vie misérable et une existence plus ou moins courte. Le Dr Williams au moyen de ses Pilules Roses a gagné et joint de la reconnaissance de milliers de personnes qui étaient à l'ombre de la mort, parce que leur cas défiait l'habileté des médecins. La manie impitoyable de la mort ne permet de vivre qu'aux personnes les plus fortes, mais la teneur intervention de la science médicale, comme on en trouve un exemple dans les Pilules Roses de Dr Williams, permet aux faibles de vivre, ce qui est en harmonie avec le précepte divin: "Nous qui sommes forts nous devons supporter les infirmes des faibles et ne pas nous plaire à nous-mêmes."

Ces célèbres pilules ont donné des forces aux personnes faibles qui paraissent avoir perdu tout espoir, et la vie et la vigueur aux personnes faibles et débiles. Si vous voulez des propriétés curatives des Pilules Roses de Dr Williams, lisez le témoignage suivant d'un des citoyens les plus véridiques de Glogary; Samuel Lancaster, est un des hommes les mieux connus du comté.

Pendant trois hivers consécutifs, dit M. Neil, j'ai eu des fortes attaques de grippe. Cette maladie m'a tellement affaibli que je ne pouvais pas vaquer à mes affaires la moitié du temps. J'eus la dernière attaque au mois de décembre 1895. Ce fut la plus longue et la plus souffrante. Durant tout l'hiver de 1896, je fus sous les soins des médecins, je souffrais très très. J'étais tellement faible que j'avais toutes les difficultés à marcher, même à l'aide d'une canne. Je souffrais d'étourdissement à la tête ce qui rendait la locomotion difficile et désagréable. Outre cette faiblesse générale, j'avais des douleurs aux épaules, quelque chose comme le rhumatisme articulaire le plus souffrant. Après avoir suivi un traitement de cinq mois, je n'étais plus malade, et le médecin me donnait très bon encouragement. Il disait que j'avais le battiment de cœur et qu'il fallait que cette maladie suivit son cours. J'étais si faible que je désespérais de pouvoir reconstruire la santé. Vers le 1er de mai, je résolus d'essayer les Pilules Roses de Dr Williams. Alors, l'étourdissement cessa, et je m'aperçus, chaque jour, que les douleurs disparaissaient et je commençai à avoir une bonne santé. Je pris du mieux jusqu'à ce que je pusse vaquer courageusement à mes affaires. Je prends de l'émotion, ce qui est le signe certain de la santé, et je n'hésite pas à attribuer ma guérison aux Pilules Roses de Dr Williams.

Les Pilules Roses de Dr Williams purifient le sang, refont les nerfs, chassent la maladie du système. Dans des centaines de cas, elles ont guéri quand tous les autres avaient fait défaut, ce qui prouve qu'elles sont une merveille parmi les triomphes de la science médicale moderne. Les véritables Pilules Roses de Dr Williams ne sont vendues qu'en boîtes, portant la marque de commerce au long: "Pilules Roses de Dr Williams pour personnes pâles." Refusez toutes les pilules qui ne portent pas la marque de commerce enregistrée autour de la boîte.

AVIS DE FAILLITE In Re ALFRED MINEAU, Louisville, Québec.

Avis est par les présentes donné que mardi le neuvième jour de Mars prochain, à dix heures de l'après-midi, par les autorisations de Son Honneur le Juge Bourgeois, en date de quatorzième jour et du neuvième jour de février courant (1897), seront vendus à l'encan public, à Louisville, l'immeuble et les meubles ci-dessous mentionnés, appartenant à la faillite de M. Alfred Mineau, savoir: la faillite et situés en la ville de Louisville, par le cadastre (657) du cadastre officiel du comté de Maskinongé, pour la ville de Louisville, avec les bâtiments, mobiliers et manufactures desmises grigés, à la charge par celui qui s'en portera acquiescer, de payer, les deux hypothèques qui le grèvent, dont l'une en faveur de la Phœnix Lambert, pour la somme de quatre cent cinquante piastres, et l'autre en faveur d'Edmond Antil dit St-Jean, pour la somme de deux cents piastres, avec les intérêts échus sur les dites deux réclamations.

Aussi une quantité de bois de sciage et un cheval. La vente aura lieu en la ville de Louisville sur l'immeuble ci-dessus désigné. P. E. PANNETON, Curateur.

Province de Québec, District des Trois-Rivières. Cour Supérieure. No. 100 Joseph Adolphe Carignan, de la paroisse de St-Maurice, Maître de Poste et Huisier, Demandeur, vs. Alexandre Boisvert, de la paroisse de St-Théophile du Lac à la Tortue, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois. Trois-Rivières, 17 Février 1897. S. L. DE LOTTINVILLE, G. C. C.

Province de Québec, District des Trois-Rivières. Cour Supérieure. No. 477. Louis Gaspard Jourdain, marchand de fer de la cité des Trois-Rivières, Demandeur, vs. Joseph Lefebvre dit Bernard, forgeron de la paroisse de St-Sébastien de L'Arund, district des Trois-Rivières, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois. Trois-Rivières, 16 Février 1897. ALFRED DESILETS, Protonotaire, District des Trois-Rivières.

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, en vue de l'obtention d'un acte pour continuer l'acte du dit parlement, 25-26 Victoria, chapitre 40, et prolonger le délai fixé pour compléter le chemin de fer Grand Nord et son pont sur la rivière Ottawa, autoriser la compagnie à construire des embranchements et des prolongements, affermer et acheter d'autres lignes, et contracter un emprunt de 25 millions de dollars, et autres droits, pouvoirs et privilèges conférés à la dite compagnie, et aussi amender le dit acte sous d'autres rapports. J. G. SCOTT, Secrétaire, ch. de fer Grand Nord, Québec, 5 février 1897. 23-91

AVIS est donné par le présent que la Compagnie de chemin de fer Trans-Canada n'adressera au parlement du Canada. A sa prochaine session, afin d'obtenir un acte pour changer le nom de la compagnie, prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement du chemin de fer de la compagnie, et l'autoriser à contracter un emprunt de 25 millions de dollars, et autres droits, pouvoirs et privilèges conférés à la dite compagnie, et aussi amender le dit acte sous d'autres rapports. GEMMILL et MAY, Solliciteurs des requérants, Ottawa, 22 décembre 1896.

Bureau des Réviseurs DE LA CITÉ DES TROIS-RIVIERES

AVIS PUBLIC Est par le présent donné, que conformément aux dispositions de la "Loi électorale de Québec, 1895" et de ses amendements, le Bureau des Réviseurs de la cité des Trois-Rivières, commencera le MAINTI le deuxième jour de Mars prochain, à dix heures A. M. l'examen ou la correction de la Liste des Electeurs parlementaires de la cité des Trois-Rivières. L. T. DESAULNIERS, Greffier des Réviseurs, HOTEL-DE-VILLE, Trois-Rivières, 23 Février 1897.

Board of Revisors OF THE CITY OF THREE-RIVERS

Public Notice Is hereby given that, in conformity to the provisions of the "Quebec Election Act 1895" and its amendments, the Board of Revisors of the City of Three-Rivers, shall proceed on TUESDAY, the second day of March next, at ten o'clock A. M., to the examination or correction of the List of Parliamentary Electors for the city of Three-Rivers. L. T. DESAULNIERS, Clerk of Revisors, City-Hall, Three-Rivers, 23rd February 1897.

50 YEARS' EXPERIENCE. PATENTS TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS &c. Anyone sending a sketch and description will quickly ascertain from this office what is possible. Communications strictly confidential. Oldest agency for securing patents and trade marks in all countries. Patent taken through MUNN & CO. receive prompt notice in the Scientific American. Beautifully illustrated, largest circulation of any scientific journal, weekly, terms \$3.00 a year in advance. Specimen copies and HAND BOOK ON PATENTS sent free. Address MUNN & CO., 361 Broadway New York.

MINARD'S LINIMENT guérit de La Grippe.